

## Communiqué de presse du vendredi 10 avril

La cellule de coordination municipale de la ville de Saint-Etienne, présidée par Gaël Perdriau, maire de Saint-Etienne, président de Saint-Etienne Métropole s'est réunie [ce matin](#) comme elle le fait quotidiennement. Parmi les sujets abordés et traités, retenons-en quatre :

### **Sur proposition de l'Office de tourisme métropolitain, les 350 partenaires (hôteliers, restaurateurs) exonérés de leur participation**

Sur proposition de l'Office de tourisme métropolitain, La décision a été prise [ce matin](#) de ne pas solliciter pour 2020 le paiement des participations/contributions auprès des 350 partenaires/membres ( hôteliers, restaurateurs, etc.) de la structure, afin de ne pas pénaliser davantage ces professionnels dans cette période de crise sanitaire, et participer ainsi à la réduction de leurs charges.

### **Les tests dans les Ehpad stéphanoises débuteront mercredi 15 avril**

Gaël Perdriau a confirmé [ce matin](#) lors de la réunion de la cellule de coordination municipale que " *les tests systématiques des résidents et des personnels dans les 35 Ehpad municipales, associatives et privées débuteront dès mercredi. Quelque 5 000 personnes seront ainsi dépistées. Cela prendra un peu de temps. Je veux ici saluer et remercier le personnel soignant notamment du CHU pour son engagement total depuis le début de la crise sanitaire, et pour mener à bien cette mission importante. Une fois celle-ci terminée nous communiquerons les résultats définitifs en toute transparence ainsi que les mesures que nous aurions à prendre si cela devait être nécessaire*".

### **3 000 masques distribués cette semaine aux aides à domicile, commerçants, ambulanciers, chauffeurs de taxis**

Autre information communiquée [ce matin](#), par Gaël Perdriau, plus de 3000 masques des Tissages de Charlieu lavables et réutilisables, ont été distribués durant la semaine aux aides à domicile, ambulanciers et chauffeurs de taxis. Les commerçants stéphanois autorisés à être ouverts dans cette période de crise sanitaire ont également bénéficié de ces masques distribués directement par les placiers de la ville de Saint-Etienne. Pour toute demande ou renseignement complémentaire, il est possible de contacter la plateforme téléphonique de la ville de Saint-Etienne, Saint-Etienne bonjour au [04 77 48 77 48](tel:0477487748).

De même 48 communes sur les 53 de la Métropole stéphanoise ont répondu favorablement à la mise à disposition par Saint-Etienne Métropole de masques chirurgicaux pour l'ensemble des professionnels de santé pouvant ainsi disposer durant un mois de 3 masques par jour renouvelables toutes les 4 heures.

**Toutes les informations pratiques du plan communal de protection et de solidarité de la ville de Saint-Etienne regroupées dans un document distribué aux Stéphanois.**

Depuis le début du confinement, la ville de Saint-Etienne, Saint-Etienne Métropole et la préfecture de la Loire mettent en place différentes mesures pour protéger les habitants et aider celles et ceux qui en ont le plus besoin. Ce document recense les principales informations pratiques dont on peut avoir besoin dans la vie quotidienne. Les mesures mises en place s'adaptant aux évolutions de la crise sanitaire, il est également possible pour compléter ces informations soit de se connecter sur le site de la ville de Saint-Etienne [www.saint-etienne.fr](http://www.saint-etienne.fr) soit d'appeler la plateforme téléphonique Saint-Etienne bonjour au [04 77 48 77 48](tel:0477487748).